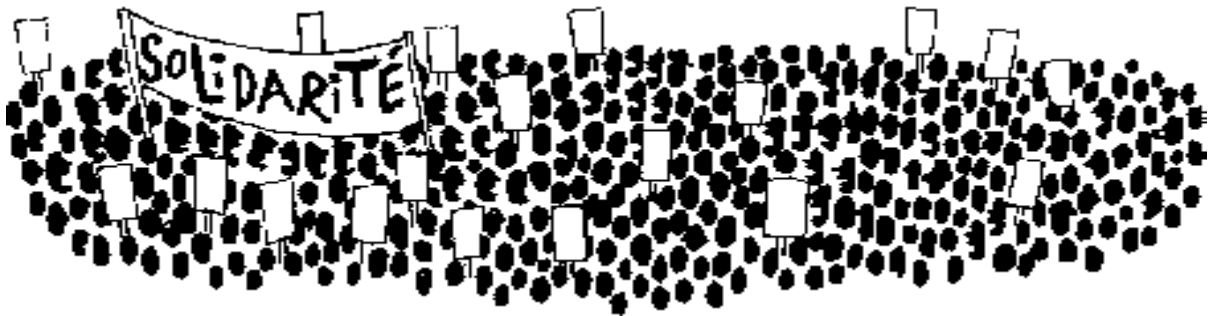


SOLIDARITÉ POPULAIRE RICHELIEU-YAMASKA



Sa mission

Ses principes

Ses moyens d'action



***Ne plus avoir à travailler avec
les personnes pauvres...***

parce qu'il n'y en aura plus!

MISSION et DÉCLARATION DE PRINCIPES de SOLIDARITÉ POPULAIRE RICHELIEU-YAMASKA

Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska est un regroupement d'organismes et non d'individus même si plusieurs de ses activités s'adressent à un public large. Il rassemble des organisations syndicales, populaires, communautaires, féministes, institutionnelles, religieuses, étudiantes et de solidarité internationale de la région Richelieu-Yamaska afin de promouvoir un projet social axé sur l'obtention d'une plus grande justice sociale tant sur le plan économique, politique que culturel et ce, tant sur le plan régional, national et qu'international.

La perspective des interventions consiste à travailler à la transformation sociale pour une justice sociale. À travers différents types d'interventions, cette coalition vise à bâtir une société nouvelle, soit :

Une société avec des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes

Nous voulons une société qui cesse d'opprimer la moitié de sa population. Dans la société que nous prônons, le sexe d'une personne ne déterminera plus son statut ni social, ni économique.

«Dans les chemins que nul n'a foulés risque tes pas, dans les pensées que nul n'a pensées risque ta tête»

Les femmes seront proportionnellement représentées dans toutes les structures administratives et de pouvoir. Ni abus de pouvoir et ni violence envers les femmes ne seront tolérés.

Une société juste sur les plans économique et social

Nous voulons une société économiquement et socialement juste où la distribution des richesses et l'organisation du travail permettent l'épanouissement de tous et toutes individuellement et collectivement. Une société où le plein emploi, des politiques fiscales équitables, un système d'éducation accessible et des politiques sociales équitables seront au coeur du développement des personnes et des collectivités.

Une société démocratique

Nous voulons une société qui véhicule une véritable démocratie tant dans sa représentation politique que dans ses structures et qui se dote des outils nécessaires favorisant le droit de parole. Une société qui respecte l'autonomie des régions et prône un réel développement régional. Cette société sera respectueuse de la volonté des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Une société non violente

Nous voulons une société où la guerre ne représente pas la solution privilégiée aux conflits entre le pays ou les individus. Une société qui soit ouverte sur le monde et qui respecte le droit à l'intégrité physique et psychologique des personnes. Toute forme de violence envers les enfants, les femmes et les hommes doit être bannie.

Une société non discriminatoire

Nous voulons une société qui favorise l'intégration des communautés culturelles tout comme leur plein épanouissement en leur accordant les mêmes droits qu'à l'ensemble de la population. Une société qui rejette catégoriquement le racisme, le sexisme et l'oppression. Une société qui prône le respect des collectivités et des individus peu importe la race, le sexe ou la religion, l'orientation sexuelle, la condition physique, psychologique et économique. Conséquemment, une société qui prône le respect des organisations et des moyens et lieux d'expression collective.

Moyens d'action

Une implication dans les luttes sociales en

- ❖ soutenant des luttes sociales ou actions collectives portées par d'autres acteurs sociaux ;
- ❖ participant directement à des luttes sociales avec d'autres acteurs du milieu ;
- ❖ initiant ou portant des luttes sociales de façon autonome :
- ❖ s'outillant pour faire avancer des luttes sociales ;

Des activités d'éducation populaire autonome

L'éducation populaire autonome est : « *L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critiques par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent, à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu* ».

CONDITIONS D'ADHÉSION

1. Adhérer par une résolution d'adhésion en bonne et due forme aux objectifs et être accepté comme membre par le conseil d'administration. Les membres doivent être un organisme à but non lucratif, posséder un fonctionnement démocratique et payer sa cotisation. Les nouveaux membres seront présentés lors de l'Assemblée générale de Solidarité Populaire Richelieu- Yamaska.
2. Chaque organisation conserve son autonomie quant aux choix de ses actions et de ses moyens d'interventions dans la mesure où ces choix ne portent pas atteinte aux principes de la coalition. Un organisme peut se retirer de l'une ou l'autre des actions de la coalition sans cesser pour autant d'en être membre.
3. En ce qui a trait aux activités de la coalition, la participation humaine, matérielle et financière de chacun doit être évaluée en fonction de ses capacités.
4. Les personnes représentant les organismes ainsi que les organismes eux-mêmes s'engagent à se respecter quant à leurs particularités, leurs points de vue et leur philosophie.



Pour de plus amples informations communiquer avec :

Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska

1195, rue Saint-Antoine, bureau 111

Saint-Hyacinthe Qc

J2S 3K6

Téléphone : 450-773-8583 poste 223

Télécopieur : 450-774-1895

Courriel : jeanpaulstamand@cgocable.ca

Solidarité Populaire Richelieu-Yamaska

Objectifs généraux

- Promouvoir un projet axé sur l'obtention d'une plus grande justice sociale sur le plan économique, politique et culturel et ce, tant sur le plan local, régional, national qu'international;
- Promouvoir le « recentrage » de la société sur la personne, ses droits individuels **et** collectifs, ses besoins et le droit à l'égalité de même qu'un développement social exempt de toute forme de discrimination;
- Assumer, sur le plan local, le leadership dans certains dossiers touchant plus globale-ment l'ensemble de la population et choisis par les membres;
- Dénoncer et lutter contre les politiques de désengagement social de l'État s'exprimant, entre autre, par des mesures de privatisation, de déréglementation et de coupures dans les programmes sociaux et services publics et parapublics;
- Revendiquer et promouvoir la consolidation, l'élargissement et la démocratisation des programmes sociaux, sanitaires, éducatifs, environnementaux et culturels et ce, tant sur le plan international, fédéral, provincial que municipal;
- Revendiquer et promouvoir la mise en place d'une politique économique et sociale centrée sur la création d'emplois et répondant aux besoins de l'ensemble de la population;
- Revendiquer et promouvoir le droit à l'association;

Adoptés le 3 juin 2003